



17 février 2022

(22-1526)

Page: 1/1

Original: anglais

**ÉTATS UNIS – MESURES ANTIDUMPING VISANT LES FILETS DE POISSON
EN PROVENANCE DU VIET NAM**

COMMUNICATION DU GROUPE SPÉCIAL

La communication ci-après, datée du 16 février 2022, a été reçue du Président du Groupe spécial, qui a demandé qu'elle soit distribuée à l'Organe de règlement des différends (ORD).

Dans une communication datée du 17 novembre 2021 (WT/DS536/13), le Groupe spécial a informé l'Organe de règlement des différends (ORD) qu'à la demande conjointe des États-Unis et du Viet Nam, il avait à nouveau reporté la distribution du rapport final dans l'affaire *États-Unis – Mesures antidumping visant les filets de poisson en provenance du Viet Nam* au 18 février 2022.

Le 16 février 2022, les États-Unis et le Viet Nam ont conjointement informé le Groupe spécial qu'ils étaient toujours en discussion en ce qui concerne le règlement de ce différend. Dans ce contexte, ils ont demandé que le Groupe spécial reporte encore la distribution du rapport final au 18 mai 2022.

La distribution du rapport final a donc été reportée au 18 mai 2022.

Je vous saurais gré de bien vouloir distribuer la présente lettre à l'ORD.
